

LE TRAVAIL INDIVIDUEL À DOMICILE

Pascale Eudes

ERES | *VST - Vie sociale et traitements*

2010/2 - n° 106
pages 7 à 11

ISSN 0396-8669

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2010-2-page-7.htm>

Pour citer cet article :

Eudes Pascale, « Le travail individuel à domicile »,
VST - Vie sociale et traitements, 2010/2 n° 106, p. 7-11. DOI : 10.3917/vst.106.0007

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le travail individuel 7 à domicile

PASCALE EUDES

Aux origines

En préambule, il me paraît important de préciser que « l'aventure professionnelle » dont je témoigne trouve son origine dans une réalité de terrain. J'ai fait ma formation d'éducatrice spécialisée en étant âgée de presque 40 ans, alors que j'avais déjà quatre enfants et un parcours personnel plutôt atypique. J'ai été embauchée par mon lieu de stage, un foyer d'hébergement pour personnes adultes déficientes intellectuelles. Je travaillais à 75 % équivalent temps plein, ne désirant pas travailler davantage sur des temps d'internat.

C'est tout à fait fortuitement que j'ai été mise en contact, par une connaissance commune, avec la maman d'un jeune garçon handicapé. Celui-ci, âgé de 13 ans, était déscolarisé à mi-temps, et sa mère était donc en situation de devoir interrompre son travail. Elle était en quête d'une solution urgente lorsque nous nous sommes rencontrées. J'ai commencé à travailler chez elle auprès de son fils trois après-midi par semaine.

J'étais toujours, après quatre années de travail en internat, en réflexion sur la traditionnelle question de la « distance » éducative. Travaillant dans une institution relativement importante, j'avais pu repérer les lourdeurs, voire les empêchements, mais aussi la « protection » institution-

nelle dans laquelle cette distance s'inscrit. L'institution qui fait écran protège, rassure, empêche. Par ailleurs, j'avais eu une expérience en lieu de vie durant six mois. Le concept de base de ce lieu était le « vivre avec ». Les éducateurs et les personnes accueillies partageaient tous les moments du quotidien, le fondateur de ce lieu et sa famille vivaient sur place. Cela m'avait apporté d'autres éléments de réflexion sur les modes de relation que nous pouvions instaurer. J'avais pu observer et expérimenter ce que cette proximité ouvrait comme possibles, notamment le regard que l'on pose sur l'autre, la position de l'éducateur... mais cela ne m'avait pas pleinement convaincue. Là où l'institution ne fait plus médiation, les relations humaines sont « à nu », et il peut y avoir une forme de violence sous-jacente, en tout cas des tensions importantes qui ne sont pas régulées.

Au bout d'une année scolaire, force fut de constater que ce qui avait été mis en place par défaut se révélait très positif pour le jeune. Plusieurs professionnels furent introduits dans ce projet : orthophoniste, musico-thérapeute, institutrice, éducateur sportif... J'animais bimensuellement la réunion de cette équipe. Le handicap de l'enfant résultant d'un accident de voiture, une rente d'assurance permettait d'engager ces frais. Ce jeune

8

put être intégré en IMPRO, et il fut décidé avec l'institution que la prise en charge serait partielle, afin qu'il continue à bénéficier du travail individuel trois matinées par semaine.

Puis « l'aventure » se continua chez d'autres familles car la maman avait parlé autour d'elle...

Cinq ans d'expérience

Cinq ans de travail individuel, initié suivant les cas par des familles, des associations médico-sociales, des services de l'hôpital... C'est toujours par le bouche-à-oreille que je suis connue. Je ne fais pas partie d'une structure professionnelle, les parents qui m'emploient deviennent mes employeurs et je suis « assistante de vie auprès d'une personne handicapée », rejoignant ainsi le camp des « métiers à domicile » susceptibles d'être rémunérés par les chèques emploi service.

Des situations différentes

Des familles différentes : au premier coup de fil, succède la première rencontre avec le ou les parents des enfants handicapés. Autant de particularités. Ces parents-là sont généralement confrontés au manque de place en institution, ou bien ils avaient espéré mieux mais n'ont rien trouvé ailleurs, ou bien ils ont déjà un projet personnalisé bien pensé pour leur enfant mais ils cherchent comment le réaliser...

Une maman a son fils de 12 ans dans une école spécialisée, petite structure alternative mise en place par une association de parents. Compte-tenu de son âge, il peut y rester encore un an. Il faudra ensuite un an de montage individuel avec plusieurs intervenants, avant d'avoir une place en IMPRO.

Un couple de parents a un fils autiste de 11 ans. Après un passage dans une structure alternative parentale, ils cherchent pour lui un accompagnement individualisé compte-tenu de sa difficulté à vivre et parce qu'ils travaillent tous les deux. Une prise en charge hospitalière a lieu une demi-journée par semaine. Il entrera en IME à temps partiel afin de pouvoir maintenir le suivi hospitalier, avec un accompagnement à domicile deux demi-journées par semaine.

Des parents qui travaillent ont une fille de 20 ans en grande solitude à la maison. Déscolarisée en 5^e, elle a été suivie par l'hôpital psychiatrique. Une intégration a été tentée en CAT, mise en échec à l'admission. Cette jeune femme est accompagnée au Groupe d'entraide mutuel relié au secteur psychiatrique, qui s'adresse plutôt aux personnes souffrant de troubles bipolaires.

Des pathologies différentes : traumatisme crânien, autisme, épilepsie, déficience intellectuelle, maladie génétique, syndrome maniaco-dépressif, troubles du comportement, déficit psychomoteur.

Des partenaires différents : IME, IMPRO, ITEP, service hospitalier, équipes éducatives de l'Éducation nationale, orthophonistes, musicothérapeutes, psychomotriciens... en cabinet ou en institution.

Dans tous les cas, je ne promets rien, sauf d'essayer. J'ai appris qu'éduquer vient de « accompagner ». Alors oui, je veux bien essayer d'accompagner cet enfant de façon séquentielle, régulière, et plutôt sur des temps assez longs (en général, la demi-journée, 1, 2, maximum 3 fois par semaine). Tout cela sera notifié dans le contrat de travail. Reste à définir un lieu, il s'agit toujours du domicile familial, mais de certaines pièces, généralement la

chambre et le séjour, cela est exprimé à l'enfant dès notre première séance de travail. Voilà pour le cadre éducatif.

Une même proposition

Un même lieu : le « chez-soi » de l'enfant. Je ne suis pas du dedans, je ne suis pas du dehors, j'amène du dehors dedans. Je suis un tiers de passage, dans un passage long et patient fait d'instantanés répétés.

Chez Lucie, je suis le tiers qui manquait. Douze ans qu'elle vivait seule avec maman avec des diagnostics hospitaliers régulièrement irréversibles, des scénarios catastrophes à répétition, un comportement qui lui ferme toutes les portes des institutions. La rencontre a été d'être juste là, solide, sans bouger, de faire cadre puis de poser ma règle du jeu, jusqu'à ce que, dans ce jeu, peu à peu elle prenne sa place et que nous rentrions dans une vraie relation. Il aura fallu deux ans pour un accompagnement vers une structure « non traditionnelle » (les demandes d'IME étant toutes refusées) où elle va deux fois par semaine, avec un accompagnement hebdomadaire durant les six premiers mois.

Une même relation : duelle, sans hiérarchie institutionnelle, sans illusion, sans jugement. Ça pourrait se résumer ainsi : « Je suis ce que je suis, tu es ce que tu es. Je viens t'accompagner un bout de chemin au plus près de tes besoins et de tes capacités, de tes désirs si tant est que j'arrive à les discerner, car il me semble que dans cette vie, il y a plus de bonheur à vivre au plus près de ses capacités même si nous devons pour cela faire quelque effort. »

Cyrus, 12 ans, n'est pas sorti de son autisme lorsqu'il a reçu « ce message ». Mais après avoir pu commencer à parler, il s'est mis « au travail » ; dans le même

temps, ses yeux et ses sourires semblaient me dire qu'il s'approchait de cette notion de plaisir.

L'environnement familial

Peu à peu, c'est toute la relation à la famille qui change et cela est singulier dans chaque maison : tutoiement, vouvoiement, une tasse de thé à mon arrivée, un rituel d'accueil avec un enfant, un mot dans le cahier de liaison, un passage de clé rapide... Je n'ai pas de règle. La limite, c'est le respect mutuel. Et sa base, c'est le respect du cadre du contrat.

Nous expérimentons un espace à la fois personnel et professionnel. Je ne suis pas un substitut parental et je dois veiller à mon identité professionnelle même si je suis salariée des parents. La « commande parentale » première évolue toujours avec le temps. Il m'est arrivé de démissionner d'une place dans laquelle je me sentais « ligotée » par la mère. Je peux dire qu'il est impossible, à mon sens, de mettre en place ce type de travail individualisé à domicile si la confiance n'est pas de mise avec les parents.

De plus, l'accompagnante que je suis, à la lisière de l'intérieur et de l'extérieur de cette famille, devient aussi parfois médiatrice dans la relation famille-institution qui est souvent peu ou prou douloureuse. Le regard que j'apporte en réunion de synthèse, par exemple, est complémentaire de celui de l'institution, sans toutefois trahir la vie privée des familles.

Alors qu'est-ce qu'on fait ?

On prend le temps de la rencontre, je n'arrive pas avec un projet « clés en main » » même après quinze jours. C'est dans le respect que je peux jeter les bases d'une rencontre singulière, et c'est ce respect qui me donne « l'assurance que [...]

10

derrière toute déficience ou inadaptation, il existe toujours des possibles, si petits soient-ils, pour aller dans le sens d'un mieux-être¹ ». Face au handicap, la réponse la plus adaptée est souvent celle que chacun invente au cas par cas.

Pour Michel, 14 ans, traumatisé crânien avec des troubles mnésiques graves et une perte des repères spatio-temporels, c'est dans l'imaginaire que nous nous sommes rencontrés : tout au long de l'année, nous avons créé une histoire, pas à pas, à partir de coloriages que tu réalisais. Puis, au premier été, tu m'as dit : « Mon problème, c'est que je ne sais pas lire », alors l'année suivante nous t'avons appris à lire, en chantant, en jouant, en fabriquant des jeux à ta mesure... Et tu as pu progressivement intégrer un IMPRO, te lancer dans le théâtre, te faire des copains (ce que tu réclamais depuis longtemps).

Cyrus, 12 ans, autiste, ne parlait pas de façon intentionnelle : soit tu exprimais des sons, des cris, soit tu répétais en boucle des mots entendus... Tu n'utilisais pas non plus tes mains. La rencontre a été longue, notre relation s'est faite par les sons, je répondais à tes sons par d'autres sons, les plus semblables aux tiens mais dénués d'angoisse... Et puis on jouait un peu avec les Legos, on dansait sur tes disques (toujours de très belles mélodies), trois mois plus tard, tu as accepté de tenir un crayon et tu as accepté le coloriage avec un pochoir. Encore trois mois, et regardant ma bouche prononcer le nom des couleurs, tu as prononcé derrière moi « rouge, bleu, vert ». Depuis, courageusement, tu apprends ce code du langage de notre drôle de monde... et bien d'autres choses encore. Tu es là.

Lucie 12 ans : il m'en a fallu du temps pour discerner tes états de « crise ». Et

puis finalement, tu n'es plus obligée de tout refuser. Le travail à deux, maintenant ça te connaît ! Avec des jeux créés pour toi, tu t'es lancée dans les apprentissages, tu commences maintenant à intégrer un groupe et à démontrer tes propres capacités.

Une relation éducative

Une relation éducative est par essence, d'abord, une relation humaine. À ce titre, le principe premier est d'être en relation avec une personne (quel que soit son âge) qui est handicapée et non pas avec un handicapé. On ne peut réduire une personne à l'expression de sa pathologie, de sa déficience ou de ce qu'il en résulte : le handicap. Cela commence souvent par chercher un morceau de vie non souffrant et à partir de là, tirer le fil qui permettra de construire la relation.

Mais s'approcher de l'autre au plus près, afin que pour chacun il se joue quelque chose dans cette relation, n'est pas sans danger. Les principaux écueils de la « relation éducative » sont multipliés dans une relation duelle à domicile.

L'éducation est un terrain favorable à l'illusion, illusion de combler tous les manques. Dans les moments de « temps familiaux », Paul Fustier explique « qu'il existe des moments-clés [...] favorisant, en quelque sorte par construction, l'illusion de la dévotion maternelle chez l'enfant et probablement aussi chez l'éducateur² ». Travailler près de l'autre, c'est travailler sur soi auprès de l'autre. Nous sommes chacun le fruit d'une expérience de vie accumulée qui, quand elle a été travaillée, agit sur la présence éducative, cela est d'autant plus nécessaire que l'éducateur est peu ou prou proposé

comme un modèle. La relation se construit dans le temps et le temps est un ami de la relation éducative.

De quelle façon suis-je impliquée ? Je suis responsable de mon implication, c'est la construction d'une éthique professionnelle hors cadre institutionnel. La manière dont j'occupe ma place dans la relation est à questionner régulièrement. Tout d'abord, je travaille auprès d'enfants ou d'adolescents qui vivent en famille, c'est aussi mon cas. « L'illusion maternelle » en est diminuée d'autant.

Observer, écrire...

Autour de ce « seul avec toi », j'ai souvent besoin d'écrire. Je prends des notes pendant mes interventions, non sur des interprétations, mais sur des observations précises (une réalisation, le temps, la réaction...). Ce sont fréquemment ces petits écrits qui tissent le fil invisible du travail et me prémunissent contre la projection de ma propre volonté. La relation éducative a besoin de se doter d'indicateurs précis, les écrits sont des repères temporels précieux, ils permettent la distance indispensable à un travail d'auto-évaluation. Deux fois par an, j'écris des rapports éducatifs que je remets aux parents.

Le travail individuel ne peut pas être une réponse unique, il ne peut pas se passer des autres. On ne peut pas travailler seul. Il faut pouvoir déclencher des réflexions communes à chaque fois que cela est possible. L'un de mes premiers soucis, lorsque je commence un travail d'accompagnement, est de rencontrer les partenaires quels qu'ils soient (institutionnels, libéraux, parfois bénévoles d'une association, etc.). Je me rends dans les institutions, les écoles, lorsque j'y suis invitée, et souvent,

je transmets mes écrits. Le travail individuel favorise les apprentissages mais participe également à l'intégration de l'enfant dans un groupe, y compris en milieu ordinaire (Maisons pour tous, clubs...).

L'équilibre des temps individuels et des temps collectifs favorise l'épanouissement de l'enfant. Il repose sur la complémentarité d'un accompagnement à domicile et d'une prise en charge institutionnelle socialisante. Pour Michel, complètement déscolarisé, la première année, j'ai coordonné une équipe hors institution respectant la spécificité des champs de chaque intervenant : éducatif, pédagogique, thérapeutique.

La création d'une association

Avec deux autres collègues, nous avons créé une association qui œuvre dans les champs médico-social et socio-éducatif. L'association constitue un réseau de professionnels des secteurs médico-sociaux et socio-éducatifs travaillant de façon indépendante. Elle se veut une réponse complémentaire aux dispositifs institutionnels existants.

Chaque intervenant adhère à la charte de l'association ainsi qu'au règlement intérieur. En créant un réseau de professionnels, l'association contribue à réduire les dérives dans le secteur du travail à domicile. Beaucoup de personnes y interviennent pour des accompagnements spécialisés, or elles sont le plus souvent insuffisamment formées et isolées.

PASCALE EUDES
Éducatrice spécialisée

Notes

1. Guy Dréano, *Guide de l'éducation spécialisée*, Paris, Dunod, 2009.
2. Paul Fustier, *Les corridors du quotidien*, Paris, Dunod, 2008.